

**COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
DU MERCREDI 04 JUIN 2025**

L'an deux mil vingt-cinq, le 04 juin à 20 heures, les membres du Conseil municipal légalement convoqués se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la présidence de Marcel JAEGER, Maire.

Etaient présents : Marcel JAEGER, Valérie GUILLOUX, Anne JAEGER, Martine MACE, Thomas MONGODIN, Benoît VANDERMERSCH, Sophie-Elodie D'HOINE.

Excusés : Sophie PIEDOUE, Eva VADCARD, Rémy RIVOAL

Compte-rendu des commissions

La commission culture de la CDC s'est réunie à 18 h ce même jour. Deux domaines ont été abordés.

1) L'école de musique. Prix inchangé pour les usagers ; en revanche, une étude est en cours pour mieux rémunérer les enseignants.

2) La mise en place du CTL (contrat de territoire pour la lecture) avec la mise en place d'une harmonisation sur l'ensemble des bibliothèques médiathèques de la communauté des communes, de 2025 à 2027, avec le soutien de la DRAC et du Département.

N° 2025/06/01 : LIMITATION DE VITESSE A DAUMESNIL : pour éviter le pont, des véhicules traversent le hameau de Daumesnil à vitesse élevée. Il s'avère, après discussion, que des panneaux de limitation de vitesse ne suffisent pas. Les craintes sont croissantes quant aux risques d'accident, à la fois pour les riverains, les marcheurs occasionnels, les enfants, les chats dont plusieurs ont été percutés par un véhicule. Il est proposé d'installer un coussin berlinois au niveau du portail du distributeur de légumes. La proposition est adoptée par un vote à l'unanimité. Le Conseil donne mandat au maire pour demander et signer un devis.

N° 2025/06/02 : DEVIS DU SCULPTEUR DU NOUVEAU MONUMENT AUX MORTS :

Monsieur le Maire présente le devis de l'entreprise CIER concernant la gravure d'une plaque mémorielle « Aux morts de Cintheaux » sur le nouveau monument aux morts, ainsi que pour la reprise de la patine du monument pour un montant de 1 340.04 TTC.

Le Conseil approuve cette proposition par un vote à l'unanimité.

N° 2025/06/03 : HYGIENE CANINE : un arrêté municipal doit rappeler que les propriétaires de chiens sont tenus de ramasser les déjections de leurs animaux, faute de quoi ils s'exposent à une amende de 135 euros. Le maire ayant la compétence de police, il est en mesure de faire appel au Procureur de la République. Le Conseil approuve cette proposition par un vote à l'unanimité.

N° 2025/06/04 : PANNEAUX ELECTORAUX :

A l'approche des futures élections, la commune a besoin de nouveaux panneaux électoraux. Monsieur le Maire propose d'acheter les panneaux à la société ADEQUAT ou à la société CHALLENGER. Après délibération, le conseil décide d'acheter 5 panneaux plus 10 fourreaux sur catalogue à la société CHALLENGER pour un montant d'un maximum de 1 300 euros. Madame Valérie GUILLOUX se charge de finaliser cet achat.

- **TIRAGE AU SORT DES JURES DE LA COUR D'ASSISES :** Il aura lieu le 12 juin à Thury-Harcourt. Monsieur Benoît VANDERMERSCH, adjoint, représentera la commune.

- **PERMANENCE D'ETE :** La secrétaire de mairie sera en vacances du 18 juillet au 5 août 2025. Pendant cette période, la mairie sera fermée, mais le numéro de téléphone de Monsieur le Maire sera affiché, pour les cas d'urgence ainsi que celui de Monsieur Benoît VANDERMERSCH, adjoint, pour le cas où Monsieur le Maire n'était pas joignable.

- INFORMATIONS DIVERSES :

- Une nouvelle demande d'un mur anti-bruit a été adressée par un habitant de la rue de la Forge. La même demande avait été faite en décembre 2020 et la même réponse du conseil municipal lui a été faite : les murs anti-bruit sont à la charge des propriétaires, d'autant qu'ils n'ont pas été pris en compte dans le PLUI, ni dans l'ancien PLU.
- Une nouvelle réunion du comité de suivi du projet de parc éolien avec NEOEN est prévue le 10 juillet. Pour le moment, le projet est toujours en discussion.

Vu par le Maire de la commune de Cintheaux pour être affiché le 06 juin 2025 à la porte de la Mairie conformément aux prescriptions de l'article 56 de la loi du 5 août 1884.

A Cintheaux, le 06 juin 2025

Le Maire
Marcel JAEGER

